

➤ PIECES A FOURNIR PAR LA FAMILLE

- la photocopie de la carte nationale d'identité du futur élève
- une photo d'identité
- la photocopie des bulletins trimestriels de l'année scolaire précédente (les 3 trimestres)
- la photocopie des bulletins de l'année en cours
(1er et 2ème trimestres, la photocopie du bulletin du 3ème trimestre devra nous être adressée fin juin)
- la photocopie de l'attestation de J.D.C. (Journée Défense et Citoyenneté)
- la photocopie du relevé de notes ou du diplôme obtenu en juin 2020
(CAP - BEP - BAC PRO - Epreuves Anticipées - BAC ...)
- le règlement des frais de dossier de 30 euros à l'ordre de l'A.E.C.B.*
- le règlement des arrhes, selon le régime choisi, à l'ordre de l'A.E.C.B.
 - ☞ internat : 150 € ☞ résidence : 150 €

Pour les classes de :

- ➔ **Seconde générale option Création et Culture Design**
 - ➔ **Seconde BAC PROF A.M.A. Communication Visuelle et Plurimédia**
 - ➔ **Seconde BAC PRO Métiers de la Mode**
 - ➔ **Première Diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle**
 - ➔ **1^{ère} année de CAP Signalétique et Décor Graphique**
- la lettre de motivation par laquelle le candidat explique son projet

* - Frais de dossier : gratuits pour les Collèges Privés Nord - Deux-Sèvres :

* Saint-Joseph – ARGENTONNAY	* Abbé Pierre - NUEIL LES AUBIERS
* Sainte Agnès - AIRVAULT	* François d'Assise - CERIZAY
* Notre-Dame - BRESSUIRE	* Charles Péguy – MONCOUTANT SUR SEVRE
* Sainte-Anne - MAULEON	* Saint-Joseph – SECONDIGNY
* Saint-Joseph - PARTHENAY	